

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2016 un total de 108 milliards d'euros, en hausse de 95 milliards d'euros par rapport à 2015. Cette progression est entièrement due aux titres de créance (101 milliards d'euros après 3 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 104 milliards d'euros, en augmentation de 29 milliards d'euros par rapport à 2015, tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 3 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées diminuent, à 7 milliards d'euros après 10 milliards d'euros.

Les émissions nettes de titres de créance des sociétés non financières croissent par rapport à 2015, atteignant 41 milliards d'euros (après 24 milliards d'euros). Cet essor provient du compartiment de long terme (obligations) qui enregistre une hausse de 21 milliards d'euros. Dans le même temps, les émissions nettes des titres de créance à

court terme (billets de trésorerie) se rapprochent de zéro, ce qui signifie que les émissions sont d'un niveau comparable aux remboursements.

Pour la première fois depuis 2011, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont positives en 2016, à 16 milliards d'euros, contrastant avec les remboursements nets de 2015, s'élevant à 78 milliards d'euros. Les émissions nettes de titres de créance à court terme deviennent positives (17 milliards d'euros). Les institutions financières cessent quasiment leurs remboursements nets sur le compartiment à long terme (- 1 milliard d'euros en 2016 après - 21 milliards d'euros en 2015).

Les administrations publiques diminuent leurs émissions nettes de titres de créance : 44 milliards d'euros, après 56 milliards d'euros en 2015. Les émissions à long terme passent de 75 milliards d'euros à 64 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les administrations publiques procèdent à 20 milliards d'euros de remboursements. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces derniers, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Émissions de titres

	en milliards d'euros					
	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	84,7	47,1	102,6	13,1	107,8	94,7
Titres de créance (valeur nominale)	73,4	37,7	90,1	3,1	101,0	97,9
par les sociétés non financières	50,9	19,1	45,3	23,7	40,7	17,0
court terme	5,8	-2,2	5,1	3,9	0,4	-3,5
long terme	45,1	21,3	40,2	19,8	40,3	20,5
par les institutions financières ¹	-54,3	-60,4	-31,0	-78,1	15,8	93,9
court terme	-47,9	-74,3	-12,5	-56,7	16,6	73,3
long terme	-6,4	13,9	-18,5	-21,4	-0,8	20,6
par les administrations publiques	76,1	78,2	72,2	55,9	44,0	-11,9
court terme	-29,3	10,5	-2,6	-18,8	-20,1	-1,3
long terme	105,4	67,7	74,7	74,7	64,0	-10,6
<i>dont obligations assimilables du Trésor</i>	<i>60,4</i>	<i>118,4</i>	<i>128,9</i>	<i>126,0</i>	<i>129,1</i>	<i>3,2</i>
par les sociétés d'assurance ²	0,6	0,7	3,6	1,7	0,5	-1,1
Actions cotées – émissions contre apport en espèces	11,4	9,4	12,5	10,0	6,8	-3,2
par les sociétés non financières	10,0	7,8	10,9	9,5	5,1	-4,4
par les institutions financières	1,0	1,1	1,6	0,5	1,6	1,2
par les sociétés d'assurance	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

2. Les émissions de titres de dette des assurances ne portent que sur le compartiment à long terme.

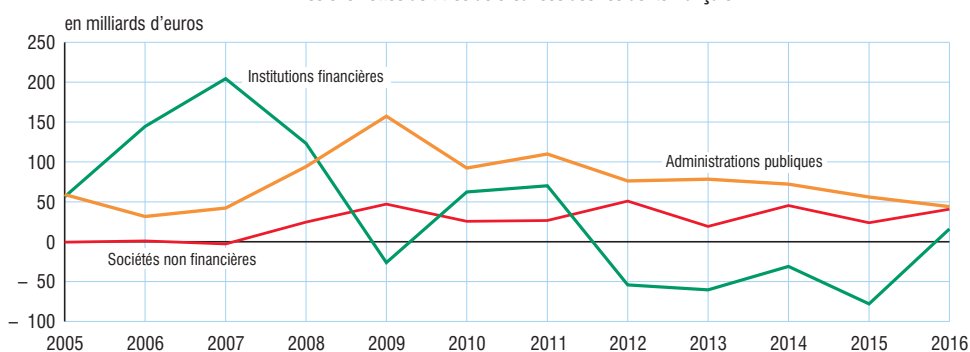
Champ : France.

Note : la date d'arrêté est le 31 décembre 2016.

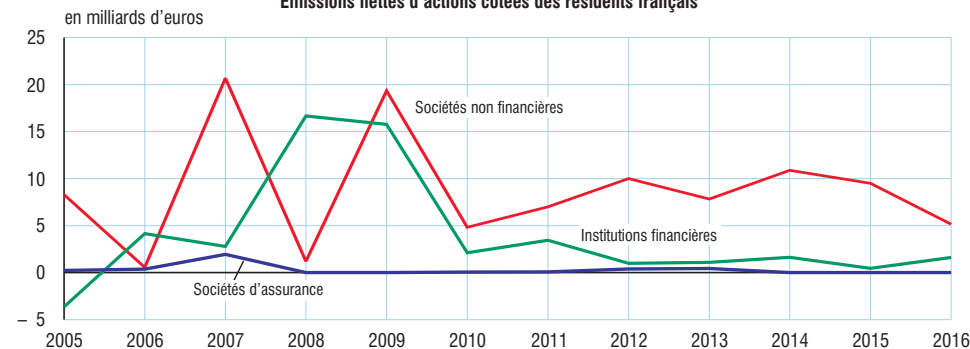
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

Émissions nettes de titres de créances des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Note : la date d'arrêté est le 31 décembre 2016.

Source : Banque de France.